

Réglement

Toute personne inscrite s'engage à respecter et suivre les règles suivantes :

- Remettre à l'éducateur la fiche d'inscription dûment complétée
- Participer obligatoirement aux 10 séances proposées
- Respecter l'éducateur, le matériel et les locaux
- Informer l'éducateur en cas d'absence exceptionnelle et justifiée
- Pour les mineurs, être accompagné d'un adulte avant et après la séance ou disposer d'une autorisation parentale pour arriver et partir seul
- Indiquer les problèmes de santé éventuels
- Se munir du matériel nécessaire : maillot de bain, serviette, crème solaire.

«Toutes les activités sont mises en oeuvre dans le respect des règles sanitaires.»



Apprenez à nager avec le Département

objectif



nage

10 cours gratuits
enfants de 7 à 13 ans prioritaires

de juillet à août

sur les aires naturelles et bassins de baignade de Gironde :

Domaine de Blasimon • Domaine d'Hostens • Le Teich • Arès • Port-Sainte-Foy • Villandraut • Carcans • Fontet • Hourtin • Lanton • Captieux • Castillon-La-Bataille • Bègles • Saint-Vivien-de-Médoc

Réservez dès le 1^{er} juin 2021 sur :
gironde.fr/objectif-nage
ou au 06 03 61 76 14



Jetez-vous à l'eau cet été...

... pour apprendre à nager !

Qui peut participer ?

Objectif nage s'adresse en priorité aux enfants non-nageurs de 7 à 13 ans.

Si votre enfant ne sait pas encore nager, qu'il n'est pas à l'aise dans l'eau ou en a peur, ce dispositif saura l'aider à apprivoiser l'eau de manière ludique en toute sécurité. Il pourra ainsi acquérir une aisance aquatique et la confiance nécessaire pour aller vers l'apprentissage de la nage.

Ce programme s'adresse aussi aux 14-17 ans et aux adultes (sous conditions).

Comment ça se passe ?

Les enfants, par groupe de 6 maximum, sont encadrés par un éducateur sportif professionnel. Ils bénéficient d'un suivi personnalisé en toute sécurité durant 10 séances d'1 heure du lundi au vendredi pendant 2 semaines consécutives.

La présence est obligatoire à tous les cours.

Où et quand ?

Pour participer, rendez-vous sur les 14 aires naturelles et les bassins de baignade de Gironde participants au dispositif :

Savoir nager est indispensable, surtout lorsque l'on vit en Gironde, avec ses 126 km de littoral et ses nombreux lacs.

C'est pourquoi depuis 2014, votre Département invite celles et ceux qui ne savent pas nager à participer à une initiation à la natation.

« Objectif nage » se déroule sur différents plans d'eau en milieu naturel pour apprendre à se familiariser avec l'eau et vaincre son appréhension.

	*du 07/07 au 17/07	du 19/07 au 30/07	du 02/08 au 13/08	du 16/08 au 27/08
Arès Plage de Saint-Brice				
Bègles Plage				
Captieux Lac de Taste				
Carcans Plage de Maubuisson Pôle				
Castillon-La-Bataille Pelouse Plage				
Domaine d'Hostens Lac de baignade				
Domaine de Blasimon Lac de baignade				
Fontet Lac de baignade				
Hourtin Camping des Écureuils				
Lanton Bassin de baignade				
Le Teich Baignade aménagée (Port de plaisance)				
Port-Sainte-Foy Plage des Bardoulets				
Saint-Vivien-de-Médoc Piscine du camping (des Familles à Grayan et l'Hôpital)				
Villandraut Piscine intercommunale				

* Pour cette quinzaine, les leçons se dérouleront du mercredi 7 au samedi 10 juillet inclus, ainsi que du lundi 12 au samedi 17 juillet inclus.

inscription gratuite Le nombre de places est limité.